

ALIGAL™ 3 / O₂



ALIGAL™, solution Air Liquide certifiée food grade

Encyclopédie des Gaz Air Liquide - Pages : 1079 - 1120

Applications

Gaz garanti food grade pour toute application dédiée aux boissons alcoolisées et non alcoolisées

Type de transport

Gaz comprimé

Désignation officielle de transport	Oxygène Comprimé
N° ONU	1072
ADR/RID	Classe 2
	Code de classification 1 0

Gaz réfrigéré

Désignation officielle de transport	Oxygène Liquide Réfrigéré
N° ONU	1073
ADR/RID	Classe 2
	Code de classification 3 0



Fiches de Données de Sécurité

Gaz comprimé : N° EIGA097A-ALG

Lien : <https://be.airliquide.com/>

Gaz liquéfié : N° EIGA097B-ALG

Lien : <https://be.airliquide.com/>

Données physiques

Poids moléculaire	32 g/mol
Densité relative :	
Densité relative, gaz	1,1 (air=1)
Densité relative, liquide	1,1 (eau=1)
Couleur	Incolore
Odeur	Inodore
N° CAS	7782-44-7

Caractéristiques

Identification des dangers : Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Domaine d'inflammabilité : Oxydant

Protection personnelle : Éviter les atmosphères riches en oxygène (>21%). Pour des infos complètes et plus détaillées, veuillez consulter la Fiche De Sécurité (FDS).



Equipement bouteilles

Raccord du robinet :

Bouteille: A1-IS 22,9 x 1,814 pas à droite – femelle

Cadre: IS 33 * 2,50 pas à droite – mâle

Couleur de l'ogive :

Blanc (RAL 9010)



Spécifications du produit

Pureté globale (% Vol. abs)	Impuretés (ppm v/v)	Mode d'approvisionnement	Taille d'emballage	Pression	Capacité	Référence produit
O ₂						
≥ 99,5 %	H ₂ O (5 bar) ≤ 50	Bouteille	50L	200 bar	10,6 m ³	I1010L50R2A001
	CO ≤ 10	Cadre	V12*50L	200 bar	127 m ³	I1010V12R2A001
	CO ₂ ≤ 300	Liquide	-			I1110RG
	CnHm ≤ 100					
	Sans odeur					

Information additionnelle

Spécifications selon le règlement (UE) 231/2012

Produit conforme :

- aux spécifications E948 (oxygène)
- en matière de sécurité alimentaire :

Food safety management (FMS), incluant :

- les normes HACCP, ISO 22000 et la traçabilité par nombre de lots
- Les gaz alimentaires ne peuvent pas être considérés comme exempts de particules. Malgré les mesures préventives prises pour limiter le niveau de contamination, telles que la sélection des matériaux, la filtration, les procédures de purification, etc., une garantie continue du niveau de particules ne peut être garantie. En fonction de l'utilisation prévue, il incombe à l'utilisateur final d'effectuer une évaluation des risques de l'ensemble de son système (y compris la conduite de distribution de gaz chez le client). S'il est nécessaire de contrôler les particules dans le gaz, des filtres appropriés peuvent être installés au point d'utilisation.

Cylindres conformes avec la FDA et EC 1936:2004

Durée de conservation minimale indiquée sur l'étiquette du lot: 60 mois

Dispositions spécifiques

AIR LIQUIDE SA et/ou ses filiales (« AIR LIQUIDE ») ne sont pas responsables de l'utilisation ou des conséquences de l'utilisation de l'information contenue dans cette fiche Produit.

AIR LIQUIDE ne peut être considérée comme recommandant l'utilisation ou la référence de quelque façon que ce soit à l'information contenue dans la présente, ne donne pas de garantie concernant les informations contenues dans ce document et n'assume aucune responsabilité pour les informations ou suggestions qui y sont contenues.

AIR LIQUIDE ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'exhaustivité de ce document et S'EXHONERE DE TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU TACITE COMPRENANT, NOTAMMENT, LA GARANTIE DE VALEUR COMMERCIALE ET LA GARANTIE D'ADEQUATION A UN USAGE OU UN OBJET PARTICULIER.

L'information contenue dans cette fiche produit est basée sur l'information et l'expérience technique qui est actuellement à disposition de AIR LIQUIDE.

Ce document ne doit pas être confondu avec les réglementations (nationales ou européennes), les exigences d'assurance et les codes. En outre, il ne faut pas supposer que tous les niveaux locaux acceptables, tests, procédures ou méthodes de sécurité, précautions, équipements ou dispositifs sont ici contenus, ni que des circonstances anormales ou inhabituelles ne puissent justifier ou suggérer des exigences nouvelles ou des procédures additionnelles.

Il appartient aux utilisateurs de ce document de s'assurer qu'ils en possèdent la dernière édition. AIR LIQUIDE pourra, à sa seule discrétion, ajouter, supprimer ou modifier tout ou partie de l'information contenue dans cette fiche Produit.

Il est strictement interdit de copier ou de reproduire tout ou partie de cette fiche Produit sans l'autorisation écrite de AIR LIQUIDE. AIR LIQUIDE détient, se réserve et conserve les droits de propriété, y compris les droits d'auteur, de la présente fiche Produit.

Cette fiche Produit, ainsi que les photographies et les images qui y sont reprises, ne pourront être copiées ou reproduites d'une quelconque façon, vendues, louées, transférées ou distribuées d'une quelconque façon à des tiers, utilisées avec un objectif ou d'une manière préjudiciable aux intérêts de AIR LIQUIDE.

Les marques commerciales, dénominations commerciales, logos, ou autres indications d'origine reproduits dans cette fiche Produit sont des marques déposées et non déposées de AIR LIQUIDE ou d'une partie tierce qui a concédé à AIR LIQUIDE le droit de les utiliser dans cette fiche Produit. L'utilisation de tout droit d'auteur et/ou marque est soumise à l'approbation écrite de AIR LIQUIDE sur un formulaire d'autorisation séparé.